

Présents : Mmes M. G. DOUBLET – D. COTTET – R. BOSSON – M. BRIFFAUD – JM. PÉUTET – P. BURNIER – C. SCHNEIDER – MC. BALSAT – E. FEVRIER – B. SOFI – G. LYONNET – F. MOUCHET – G. LEONE DE MAGISTRIS – B. DONSIMONI – M. WIRTH – C. MOUCHET – K. ALLIAUD – S. BONNARD – F. SOUFFLET – A. ZAMENGO

Absents excusés : JM. COMBETTE – A. BARATAY

Procurations : J. CREDOZ à R. BOSSON

Assiste : W. GARCIA – DGS intérim

Monsieur Gabriel DOUBLET, maire, ouvre la séance à 19h00.

M. le Maire : indique que 2 points seront rajoutés à l'ordre du jour.

- Approbation de la CLECT

- Versement de la subvention au CCAS

1 – Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 28 novembre 2019

Approuvé à l'unanimité

2 – Nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L 2121.15 du CGCT

M. Jean-Marc PEUTET

3 - Informations, actualités sur commissions communales, intercommunales, structures intercommunales.

3.1 M. R. BOSSON: informe qu'un dépôt sauvage a été constaté route des Dombres à proximité du Panfonex.

M. R. BOSSON: a rencontré la société Decaux qui met en place les abribus pour le compte d'Annemasse-Agglomération. L'installation de l'abri de l'arrêt «Fruitière» sera finalisée après réalisation des enrobés.

M. R. BOSSON: explique que des devis ont été demandés afin de réparer deux candélabres détériorés ; un au giratoire rue de l'Archet/rue des Allobroges, un autre sur le parvis de l'église.

Au vu des montants il est proposé de sécuriser le premier en condamnant la trappe du mât mais ne pas le remplacer. Pour le parvis de l'église un devis complémentaire sera demandé afin, éventuellement, de reprendre l'intégralité de l'éclairage en place qui est vieillissant.

M. R. BOSSON: a assisté mardi 17 décembre à une commission eau et assainissement à Annemasse-Agglomération. Une campagne de relevés de fuites a été faite. Il ressort que les réseaux d'eau potable d'Annemasse-Agglomération ont une efficacité de 81,46%, ce qui représente environ 8m³ de pertes par jour sur la totalité du territoire. A noter que l'efficacité moyenne nationale est de 78%.

A noter également que le mètre cube d'eau est vendu 1,99€ par Annemasse-Agglomération et que le prix national moyen est de 2.93€.

M. R. BOSSON: rapporte que lors de cette commission a été exposé le PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) de travaux sur les réseaux humides.

Pour Saint-Cergues :

Années	Localisations	Assainissement	Eau potable
2020	Bois-Davaud	245 000 €	310 000 €
2020	Les Tattes (bas)	295 000 €	535 000 €
2021	Les Tattes (haut)	695 000 €	455 000 €
2022	La Mille - Montauban	Non-chiffré	Non-chiffré
2023	Les Dombres – Champs Gonin	Non-chiffré	Non-chiffré
2023	La Fondue	Non-chiffré	Non-chiffré
2024	Martelet – Les Lanches	Non-chiffré	Non-chiffré

M. R. BOSSON: a rencontré, avec le DST, la société Ventimeca, pour une réflexion sur la climatisation de la salle du Balcon. Un devis est attendu pour demain.

M. S. BONNARD: précise qu'il existe des systèmes programmables et gérables depuis une application smartphone.

M. R. BOSSON: informe que les travaux dureraient 2 semaines et seraient réalisés pendant des vacances scolaires.

- 3.2** M. C. SCHNEIDER : informe que route de la Maison Blanche, une entreprise a exécuté un branchement des travaux et que la tranchée n'a pas encore été refermée définitivement. Une attention particulière doit être apportée à la bonne tenue des remblais en attente du revêtement définitif.

M. C. SCHNEIDER: indique avoir assisté au conseil d'administration de la MJC. Il a été convenu durant cette réunion que le temps de travail alloué au secrétariat serait, pour l'année 2020, de 15h par semaine (10h/semaine actuellement).

M. le Maire: indique avoir reçu une demande d'un pratiquant de jujitsu désirant occuper le dojo de la MJC le samedi matin. La MJC est d'accord, reste à la commune (propriétaire des lieux) de se positionner quant à cette demande.

Demande acceptée

Faire un courrier de réponse stipulant que toute utilisation de la salle se fera via adhésion à la MJC. DGS
Mettre à jour les conventions mairie/associations (y compris MJC). DGS

- 3.3** M. JM. PEUTET: présente une demande d'adhésion à « Economie Alpestre » pour la gestion de travaux en alpages. il ne semble pas nécessaire de répondre favorablement.

M. le Maire: ajoute qu'Annemasse-Agglomération adhère déjà. il est donc inutile que la commune adhère.

M. JM. PEUTET: indique qu'un sondage sera fait à proximité des marais de Lissoud afin d'y planter un chêne en mémoire de M. Denis CANGIANI.

M. JM. PEUTET: se charge de contacter un pépiniériste pour choisir un spécimen de qualité.

Travailler à l'élaboration d'une plaque commémorative. Service Communication

M. JM. PEUTET: explique que la bibliothèque organisera en 2020 des ateliers « lecture de Paysages ». Dans cette optique il est envisagé d'implanter des bancs sur plusieurs emplacements présentant un panorama qualitatif.

Mme. MC. BALSAT: propose que le premier banc soit implanté sur le jardin de lecture.

M. JM. PEUTET: demande que ce soit fait avant le 04 avril, début des journées de l'environnement.

- 3.4** Mme. MC. BALSAT: présente en réunion du SIGETA, explique que certaines compétences supplémentaires sont désormais intégrées aux statuts de l'Agglomération, principalement en ce qui concerne les travaux de sédentarisation des familles.

Mme. F. MOUCHET: relate avoir constaté une présence de plus en plus importante d'épaves automobiles route de Draillant.

M. G. LYONNET: s'enquiert de ce qui peut être fait à ce sujet.

M. K. ALLIAUD: souligne qu'au vu des bonnes relations entretenues avec cet entrepreneur il serait bon de faire un simple courrier de rappel des contraintes d'exploitation liées à la proximité du Foron.

Faire un courrier en ce sens. DGS

M. le Maire: ajoute que Machilly crée 3 habitats adaptés.

Mme. MC. BALSAT: déplore toutefois le fonctionnement qui aurait déjà attribué ces habitats.

Délibération :

Favorable

19 pour, 0 abstention, 2 contre.

8– Convention de mutualisation du service de voirie de 2020 à 2022

Favorable à l'unanimité.

M. le Maire: informe que M. DURAND a adressé un courrier à Mme DUBY-MULLER pour se plaindre de la gestion de la voirie et plus particulièrement de la route de Montauban.

M. le Maire: a expliqué à M. DURAND qu'avant tous travaux, la route doit être régularisée foncièrement, et que cette simple étape représente déjà plusieurs milliers d'euros.

9 – Conventions de missions d'accompagnement avec le CAUE

Favorable à l'unanimité.

10 – Cession de parcelle

Décision reportée.

11 – Régularisation de servitude

Favorable à l'unanimité.

12 – Porter à connaissance au Conseil Municipal

Néant

13 – Point rajouté 1 : Approbation de la CLECT

Favorable à l'unanimité.

14 – Point rajouté 2 : Versement de la subvention au CCAS

Favorable à l'unanimité

15– Questions diverses

Mme. D. COTTET : informe que le jugement de la procédure opposant la Mairie à Mme SAULNIER est favorable à la Commune.

Mme. D. COTTET : indique avoir reçu les chiffres officiels du recensement, la population de Saint-Cergues est de 3685 habitants.

Mme. F. MOUCHET : demande quand seront remplacés les divers potelets bois détériorés sur la commune.

Les devis ont été validés, les services techniques sont en attentes du planning de l'entreprise.

Mme. F. MOUCHET : fait remarquer le stationnement gênant la circulation piétonne sur le trottoir au 569 rue des Allobroges.

Mme. E. FEVRIER : informe que samedi prochain à 14h00 aura lieu le spectacle de Noël des enfants. Il y a 110 enfants de prévus.

Mme. F. MOUCHET : rapporte qu'une société a déposé des présents à l'accueil et que ceux-ci ont disparus. Il serait bon de savoir où ils sont et qui a décidé d'une éventuelle distribution.

Un mail sera envoyé aux agents et aux élus afin de rappeler les règles élémentaires de déontologie et la marche à suivre. DGS

Mme. D. COTTET : demande que le bulletin soit imprimé afin de procéder à la relecture le plus rapidement possible et ce même s'il reste des articles à écrire.

Mme. MC. BALSAT : était présente au repas de Noël. Il y avait peu d'élus, c'est dommage.

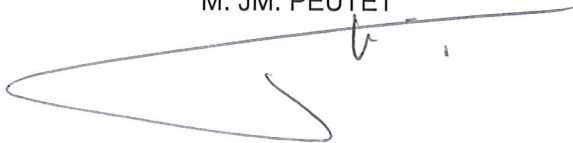
M. le Maire : souligne le manque d'activités organisées contrairement aux années précédentes.

Faire un retour sur les activités proposées. DSJ

La commune s'interroge sur le profil facebook d'Amélie DUBOIS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00

M. Le secrétaire de séance
M. JM. PEUTET



M. Le Maire
M. Gabriel DOUBLET

